

Voici en détails les chiffres correspondant aux trois fonctions publiques. En 2004, les dépenses induites par la Fonction publique (127 milliards d'euros) ont représenté 44% du budget général de l'Etat (288,4 milliards d'euros).

Les fonctionnaires des trois fonctions publiques - Etat (FPE), territoriale (FPT), hospitalière (FPH) - étaient 5.031.834 au 31 décembre 2003, soit près d'un cinquième de la population active totale.

EFFECTIFS:

- Fin 2003, 51% des fonctionnaires appartenaient à la FPE (administrations centrales et services déconcentrés, établissements publics nationaux à caractère administratif), 30% à la FPT (régions, départements, communes, établissements publics administratifs) et 19% à la FPH (hôpitaux et établissements d'hébergement pour personnes âgées).

- La FPE employait fin 2003 2,543 millions d'agents (âge moyen: 41 ans), la FPH, 966.000 agents, et la FPT, 1,522 millions d'agents.

- Les effectifs de la Fonction publique ont progressé de près de 23,7% en 22 ans (1982-2003): + 13,9% à la FPE, + 27,5% à la FPH, + 47% à la FPT. Dans le même temps, l'emploi total (salariés du public et du privé et non salariés) a progressé de 13,4%.

- Les femmes sont majoritaires (59%), notamment à la Fonction publique hospitalière (76% des personnels) ou à la fonction publique territoriale (61%).

- Les emplois aidés (contrats emploi consolidé, contrats emploi solidarité, emplois jeunes) représentaient fin 2003, 232.600 personnes.

- 81% des agents sont titulaires ou militaires (4 millions de personnes), 15% sont non titulaires (768.000 personnes), 4% sont ouvriers d'Etat (56.000 personnes), médecins des hôpitaux publics (94.000 personnes) et assistantes maternelles des collectivités territoriales (55.000 personnes).

REMUNERATIONS:

- La rémunération indiciaire de base constitue l'essentiel du salaire d'un fonctionnaire: elle s'obtient par la multiplication de l'indice de l'agent (calculé selon son grade et son échelon) par la valeur du point d'indice Fonction publique.

La valeur du point d'indice est actuellement de 53,71 euros brut par an.

Une augmentation de 1% du point d'indice équivaut à 1,5 milliard d'euros pour les trois fonctions publiques (800 millions pour la seule fonction publique d'Etat).

Pour un fonctionnaire du bas de l'échelle (catégorie C) cela représente 14 euros par mois, 25 euros pour un cadre de catégorie A.

- Outre le point d'indice, interviennent dans le revenu des agents la rémunération indemnitaire (les primes), l'avancement individuel (le glissement vieillesse technicité, GVT), ou encore la nouvelle bonification indiciaire (pour responsabilité ou technicité particulières).

- Près d'un emploi sur deux (49%) appartient à la catégorie C (la plus basse). En 2002, le salaire moyen net mensuel (primes comprises) était de 2.026 euros à la FPE, de 1.805 euros à la FPH, contre 1.778 euros dans le secteur privé.

- Près de 2 millions de pensions de retraite ont été versées en 2004.